

Modifications MENSUELLES

Novembre 2021

Liste définitive - Version n° 2

CP		Modification		
N°	Nom	info new's	Précisions	Effet
102.05	Carrières de kaolin et sable exploitées à ciel ouvert Provinces du Brabant wallon, de Hainaut, de Liège, de Luxembourg et de Namur	Indexation	<p>Indexation de 1 % :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des salaires minima et effectifs - des primes d'équipes 	01-11-21
102.08	Carrières et scieries de marbres	Indexation	<p>Indexation de 1 % :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des salaires minima et effectifs - des primes d'équipes - de l'indemnité chômage temporaire 	01-11-21
102.09	Carrières de calcaire non taillé et fours à chaux, carrières de dolomies et fours à dolomies	Augm. conv.	<p>Augmentation conventionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de 0,10 €/h (régime 40 h) des salaires minima et effectifs 	01-11-21
102.09	Carrières de calcaire non taillé et fours à chaux, carrières de dolomies et fours à dolomies	Info new's	Prime vêtement de 0,84 €/jour presté à partir du 01/11/2021	01-11-21
102.09	Carrières de calcaire non taillé et fours à chaux, carrières de dolomies et fours à dolomies	Info new's	<p>Augmentation de l'indemnité en cas de chômage temporaire (sécurité d'existence) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Économique : 10 € - Autres formes de chômage : 9,50 € 	01-11-21
102.09	Carrières de calcaire non taillé et fours à chaux, carrières de dolomies et fours à dolomies	Prime	Prime unique de 145 € au prorata du Q/S et des entrées et sorties sur la période du 01/01/2021 au 31/10/2021	rétroactif
102.11	Carrières de calcaire non taillé et fours à chaux, carrières de dolomies et fours à dolomies	Indexation	<p>Indexation de 1 % :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des salaires minima et effectifs 	01-11-21
112.00	Entreprises de garage	Eco-chèques	Eco-chèques à calculer	01-11-21
117.00	Industrie & commerce du pétrole	Indexation	<p>Indexation de 0,5824 % :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des salaires minima 	01-11-21
132.00	Travaux techniques agricoles et horticoles	Eco-chèques	Eco-chèques à calculer	01-11-21

CP		Modification		
N°	Nom	info new's	Précisions	Effet
139.00	Batellerie	Indexation	<p>Indexation de 2 %:</p> <ul style="list-style-type: none"> - des salaires minima et effectifs mensuels du personnel navigant occupé à bord de bateaux de navigation intérieure pour le transport de marchandises(avec ou sans moyen de propulsion) - des salaires minima et effectifs mensuels du personnel de réserve - des salaires minima et effectifs mensuels du personnel de transport de personnes - de l'indemnité spéciale mensuelle pour le personnel détenant un ticket radar officiel - de l'indemnité mensuelle pour le personnel de réserve marié ou cohabitant résidant sur le bateau durant le voyage - de l'indemnité mensuelle pour le personnel de réserve isolé pour le logement à terre - de l'indemnité pour voyage en train de nuit - de l'indemnité journalière de nourriture pour le séjour à bord en dehors du port d'attache du bateau - des indemnités mensuelles pour navigation en estuaire - de l'indemnité horaire pour nettoyage des cales citernes (navigation à bord de bateaux citernes) - de l'indemnité forfaitaire mensuelle pour le personnel chargé du quart sur le pont (dans le cas où la marchandise nécessite un préchauffage) <p>SAUF remorquage</p>	01-11-21
140.01	Autobus et autocars	Eco-chèques	Eco-chèques à calculer pour le personnel de garage	01-11-21
140.02	Taxis	Indexation	<p><u>Pour le personnel roulant des services de location de voitures avec chauffeur (pas taxis):</u></p> <p>Indexation de 2 %:</p> <ul style="list-style-type: none"> - des salaires minima et effectifs - de l'indemnité RGPT 	01-11-21
140.03	Transport routier et logistique pour compte de tiers	Info new's	<p>Octroi de la prime corona :</p> <p>Période de référence : 1er mars 2020 - 31 mai 2021 inclus</p> <ul style="list-style-type: none"> o Pour les employés en service à la date d'attribution (date de référence 30 novembre 2021) o Au moins 175 jours de travail effectif au cours de la période de référence o Prime de 250 € (temps plein) o Calcul au prorata pour les employés à temps partiel 	01-11-21
142.01	Récupération de métaux	Eco-chèques	Eco-chèques à calculer	01-11-21
149.01	Electriciens	Eco-chèques	Octroi des éco-chèques	01-11-21
149.02	Carrosserie	Eco-chèques	Eco-chèques à calculer	01-11-21

CP		Modification		
N°	Nom	info new's	Précisions	Effet
149.03	Métaux précieux	Augm. conv.	Augmentation conventionnelle de 0,4 % : - des salaires minima et effectifs	01-11-21
149.03	Métaux précieux	Titres-repas	Augmentations des chèques repas de 0,20 € (part de l'employeur à 4,91 € et part du travailleur à 1,09 €)	01-11-21
203.00	Carrières de petit granit	Prime	Paiement de la prime patronymique	01-11-21
227.00	Secteur audio-visuel	Indexation	Indexation de 2 % : - des salaires minima et effectifs	01-11-21
302.00	Industrie hotelière	Eco-chèques	Eco-chèques à calculer	01-11-21
307.00	Entreprises de courtage et agences d'assurances	Eco-chèques	Eco-chèques à calculer	01-11-21
313.00	Pharmacies	Indexation	Indexation de 2 % : - des salaires minima et effectifs	01-11-21
325.00	Institutions publiques de crédit	Eco-chèques	Eco-chèques à calculer	01-11-21
326.00	Gaz & électricité	Indexation	Indexation de 0,5824 % : - des salaires minima précédents	01-11-21
CAP	CAP en Région Wallonne (AVIQ)	Indexation	Les CAP en Région Wallonne (AVIQ) uniquement sont indexés suivant la commission paritaire à laquelle ils sont rattachés. Pour les commissions paritaires indexées ce mois-ci, vérifier si vous avez des travailleurs concernés et appliquer l'index du secteur auquel ils sont rattachés.	01-11-21